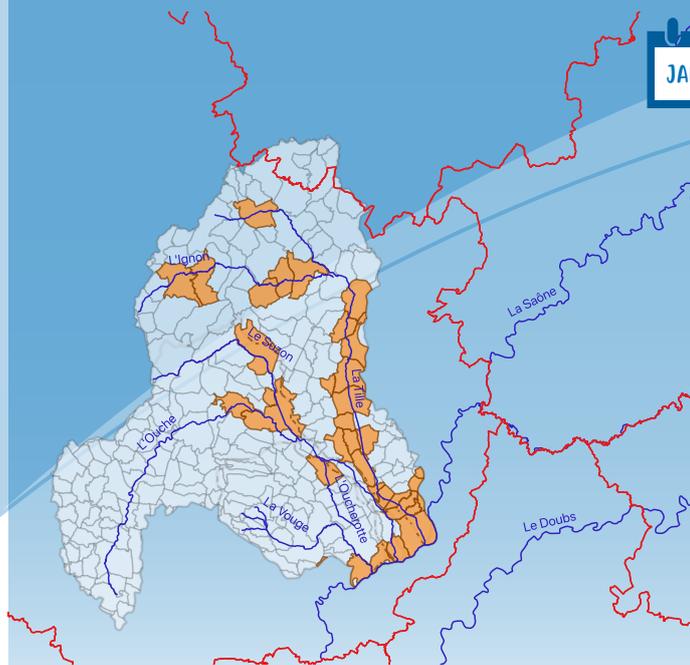


LES CRUES DE L'OUCHE, DE LA VOUGE ET DE LA TILLE

1955

JANV.



Localisation des communes* touchées par les inondations de l'Ouche, la Vouge et la Tille sur le département de la Côte-d'Or (EPTB Saône et Doubs, 2021).*



FICHE INONDATIONS

Des inondations ont touché l'ensemble de la France en 1955, avec des événements pluvieux continus. Ces événements ont été si intenses et violents, qu'ils étaient et sont encore un événement de référence. Les précipitations abondantes ont impacté le bon écoulement des eaux de certains affluents de la Saône que sont ; l'Ouche, la Vouge et la Tille, entraînant de larges inondations. Ces inondations ont engendré des dégâts matériels et agricoles en Côte-d'Or aucune estimation financière de la sinistralité n'a été produite pour cet événement.

CONTEXTE

Au mois de janvier 1955, le département de la Côte-d'Or a connu des précipitations abondantes, qui ont entraîné la fonte brutale des neiges (une dizaine de cm). Ces deux événements ont donné lieu à une crue de la Saône. Cette crue est caractérisée de « océanique avec influence nivale » et ses eaux ont engendré des débordements sur les principaux cours d'eau de la région. De plus, se sont ajoutées des précipitations et des chutes de grêle qui ont aggravé les débordements. L'influence des eaux de la Saône, empêchant l'évacuation des eaux à l'aval, a engendré des inondations entre le 12 et le 18 janvier en Côte-d'Or sur ses trois affluents que sont l'Ouche, la Vouge et la Tille. Durant cette période, la Saône a monté considérablement et a débordé en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire ce qui a renforcé les inondations déjà présentes sur le territoire.

CONTEXTE CLIMATIQUE ET HAUTEUR D'EAU

Pendant le mois de janvier, des précipitations continues étaient centrées sur les Alpes du Nord et le Jura, où leurs cumuls ont atteint trois fois la normale soit plus de 150 mm d'eau en 7 jours. Sur les bassins versants de l'Ouche, la Vouge et la Tille, le cumul du mois a été important avec presque 2 fois la normale du mois de janvier.

Sur la commune de Brazey-en-Plaine, l'Ouche a atteint une hauteur d'eau de 2m82. Cette hauteur est supérieure à la crue de 1910 qui avait atteint un maximum de 2 m au niveau du pont de la Place du 1er Mai et correspond à une période de retour de crue de 50 ans.

Les inondations de 1955 pour la Tille et la Vouge ont été d'ampleur similaire à la crue de 1965 (cf. Fiche 1965). Pour la Tille, la période de retour de crue est de 2 à 5 ans. Quant à la période de retour de crue pour la Vouge, elle est supérieure à 100 ans. Cette période de retour de crue est surtout caractéristique de la Saône en crue (cf. [EPTB Saône et Doubs](#)) qui a largement influencé le bon écoulement de la Vouge.

MIEUX COMPRENDRE...

Période de retour de crue :

Une crue de période de retour de 5 ans présente chaque année une chance sur 5 de se produire (une crue de période de retour de 10 ans = une chance sur 10). Elles sont communément appelées Q5 et Q10.

* : Les communes localisées ne sont pas exhaustives.

CONTACT

EPTB Saône et Doubs
220 rue du Km 400 - 71000 MÂCON
03 85 21 98 12 / info@eptb-saone-doubs.fr

LES PRINCIPAUX DÉGÂTS*

Les inondations de janvier, ont entraîné des dégâts de nature matérielle et agricole et aucun décès n'a été recensé pour ces événements.

L'Ouche a débordé sur la ville de Dijon, en submergeant le pont de chemin de fer d'Épinac qui sous la force des eaux s'est effondré. Par la suite les eaux de l'Ouche sont allées alimenter le Suzon, un cours d'eau plus petit qui traverse la ville de Dijon. Le Suzon s'est changé en torrent dévastateur. C'est sur la commune de Fontaine-lès-Dijon que le Suzon a entraîné d'important dégâts comme nous le conte un témoignage (cf. article DDT de Côte-d'Or à droite de la page). De plus l'Ouche et le Suzon ont débordé également dans les prairies et les champs riverains. Ces débordements ont entraîné des dégradations sur les chaussées et des glissements de terrain.

Sur la commune de Brazey-en-plaine, sur le canton de Seurre, l'Ouche a atteint une hauteur d'eau de 2m82, ce qui a demandé une forte mobilisation des sapeurs-pompiers pour évacuer les habitants. Avec cette hauteur d'eau, les champs et les prairies étaient complètement inondés, piégeant une centaine de vaches. Sur la commune d'Echenon, l'Ouche a inondé 26 maisons dont 6 d'entre elles ont dû être évacuées. La rue Dulac et les rues adjacentes étaient sous les eaux ainsi que le quai sud et nord. La rue de l'École était inondée, par conséquent la mairie et l'école l'étaient aussi.

A Arc-sur-Tille, la rivière est sortie de son lit et est devenue un torrent qui a submergé les routes en amont, telles que la nationale 70. Plusieurs maisons ont été inondées avec des hauteurs d'eau variant entre 15-20 cm à presque 1m et certaines ont dû être évacuées par prévention.

De plus, la Tille sur la commune d'Is-sur-Tille, a entraîné des inondations qui ont submergé les routes et inondé les champs. La route nationale 459 a été submergée par 40 cm d'eau sur environ 400 m. De plus, les rues basses ont été évacuées car les maisons étaient inondées par les sous-sol. Le quartier de la Baillie a été inondé, les routes étaient coupées et la situation était similaire à l'évènement de 1910 (cf. Fiche crue de 1910). Quelques heures plus tard les eaux de la Tille ont envahi les champs, les caves, les sous-sols et certaines rues sur les communes d'Arcelot et de Genlis. La commune la plus impactée par la Tille reste la commune de Lux. Elle a été inondée suite à la rupture d'une des digues, laissant les eaux envahir les rues avec 40 cm.

** Les dégâts présentés ne sont pas exhaustifs*



Sur la photo ci-dessus, prise au débouché de la rue du Faubourg-Saint-Martin à Fontaine-lès-Dijon, dans cette partie qui correspond aujourd'hui à la rue Général-Fauconnet, le Suzon est encore à l'air libre et menace de submerger la passerelle métallique qui l'enjambe. Cet affluent de l'Ouche a toujours mobilisé l'attention des riverains, car il alterne entre régimes d'écoulement nul et de type torrentiel. En ce 12 janvier 1955, son niveau laisse les badauds perplexes, la petite rivière de 40 kilomètres de long connaissant une crue historique. Des niveaux de 40 centimètres sont relevés dans les caves des bâtiments qui longent, sur la rive droite, l'ancien chemin d'Ahuy, dénommé rue Général-Fauconnet en 1883. Certains ont même parlé de « crue presque centenaire ». À la différence de bâtiments situés plus en aval, ceux en face de la rue Faubourg-Saint-Martin n'ont pas été frappés d'alignement lors de la couverture du Suzon en 1963-1964 et n'ont pas été démolis. Aujourd'hui, le chemin de l'ancienne rive gauche est devenu un trottoir, doublé par une voie qui rejoint le boulevard Maréchal-Gallieni. Entre les deux voies, un îlot paysager a été aménagé (DDT de Côte-d'Or, Janvier 1955).



Même lieu que la photo ci-dessus en 2018. (DDT de Côte-d'Or)



La rue du Port Bernard fortement inondée par les eaux de la Tille, bloquant l'accès au bâtiment rive gauche de la commune d'Echenon. (Bien Public, Archives départementales de Côte-d'Or)



Déversement des eaux passant par la brèche faite dans la digue, allant inonder les rues de la commune de Lux. (EPTB Saône et Doubs, Lux 1955)

DOCUMENTATION



[Retrouvez toutes nos archives inondations sur notre site Internet](#)
[Les zones inondées en 1955 et 1965](#)

BIBLIOGRAPHIE

Archives départementales de Côte D'Or
Archives municipales de Dijon
DDT Côte d'Or - Bien Public